Fondation Jean Jaurès

Démocratie

# HISTOIRE ET ENJEUX DES RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Émeric Bréhier, Sébastien Roy

10/03/2021

**Les élections régionales et départementales auront lien les 13 et 20 juin prochains. Pour l'Observatoire de la vie politique de la Fondation, Émeric Bréhier et Sébastien Roy reviennent sur les scrutins précédents et dressent les principaux enjeux pour les différentes familles politiques.**

Les élections territoriales ont toujours constitué des moments bien délicats à passer pour une majorité présidentielle et parlementaire. Les dernières municipales n'ont pas fait exception. En dépit d'une abstention endémique, substantiellement renforcée par la pandémie de la Covid-19, elles ont permis aux forces politiques balayées à l'occasion de la dernière élection présidentielle de faire preuve de leur capacité de résilience. *A contrario*, les trois forces qui avaient surgi, ou confirmé leur intégration à un très haut niveau dans la compétition électorale, ont été absentes, empêchées ou pour le moins bien discrètes. Nous avions alors pu évoquer une distorsion de la vie politique française entre, d'une part, une scène nationale marquée par l'affrontement entre les deux rivaux du second tour de l'élection présidentielle de 2017 et une autre scène locale où les élus de « l'ancien monde » demeurent reconnus et électoralement performants d'autre part. Cette nouvelle « répartition » des rôles est assurément en rupture totale avec notre histoire politique de ces cinquante dernières années marquées par la progressive et, *in fine*, rapide structuration de l'ensemble des scrutins électoraux autour de deux camps capables chacun de se rassembler.

C'est bien cette capacité qui, depuis plusieurs années, subit les coups de boutoir successifs, parfois dans le même moment, d'un certain nombre de forces politiques qui toutes ont en commun, à un moment ou un autre, de s'être opposées à la prégnance du clivage gauche/droite. Ce fut le cas du Front national (FN) puis du Rassemblement national (RN), tout autant que de La France insoumise (LFI), d'Europe Écologie-Les Verts (EE-LV) et bien évidemment de La République en marche (LREM), sans oublier le MoDem. Ce continuum politique du national au local explique en grande partie les flux entre les deux camps lors des élections locales à partir d'une règle au final assez simple : tout parti politique aux responsabilités nationales avait de grandes chances de voir ses élus locaux sanctionnés lors des élections territoriales perçues, utilisées et analysées comme

des élections intermédiaires. Ainsi, alors que ces quarante dernières années ont été celles de la décentralisation, de l'émergence de puissances publiques locales aux compétences et aux capacités de plus en plus étendues, les élus en charge de leur animation et de leur gestion ont-ils été de plus en plus dépendants des affres de la politique nationale concernant la puissance publique centrale.

## Un peu d'histoire ne saurait nuire

Ainsi, lorsque l'on reprend l'histoire des élections départementales et régionales l'évidence saute aux yeux : il vaut mieux pour remporter ce suffrage être dans l'opposition nationale.

Sans remonter trop loin pour les élections départementales, chacun se souvient que les premiers succès de la stratégie de l'Union de la gauche après l'échec sur le fil de la présidentielle de 1974 furent bien ces élections cantonales de 1976 qui à maints égards préfigurèrent la vague rose des municipales de 1977. Et, en dépit de la rupture de l'Union de la gauche à la veille des législatives de 1978, les élections cantonales de 1979 marquèrent un succès des partis politiques de gauche alors dans l'opposition au gouvernement de Raymond Barre et de la majorité présentielle. Lorsque la droite gérait 57 départements en 1976, elle n'en gérait plus que 52 trois ans plus tard. La dynamique fut tout autre durant la décennie suivante : en 1982, la gauche perdait 9 conseils généraux, 7 supplémentaires en 1985, puis 6 autres en 1992. Ce fut son étiage le plus bas. Progressivement, très progressivement, elle parvint à retrouver quelques couleurs départementales, y compris lorsque Lionel Jospin était à Matignon, en présidant 40 conseils départementaux en 2001. Les trois renouvellements suivants, sous les quinquennats de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy, allaient permettre à la gauche d'obtenir ses meilleurs résultats historiques, en contrôlant 50 présidences en 2004, 57 en 2008 et enfin 59 en 2011. Les cartes dessinent à merveille les évolutions colorées des résultats électoraux.

**Couleurs politiques à l'issue des cantonales 1982**

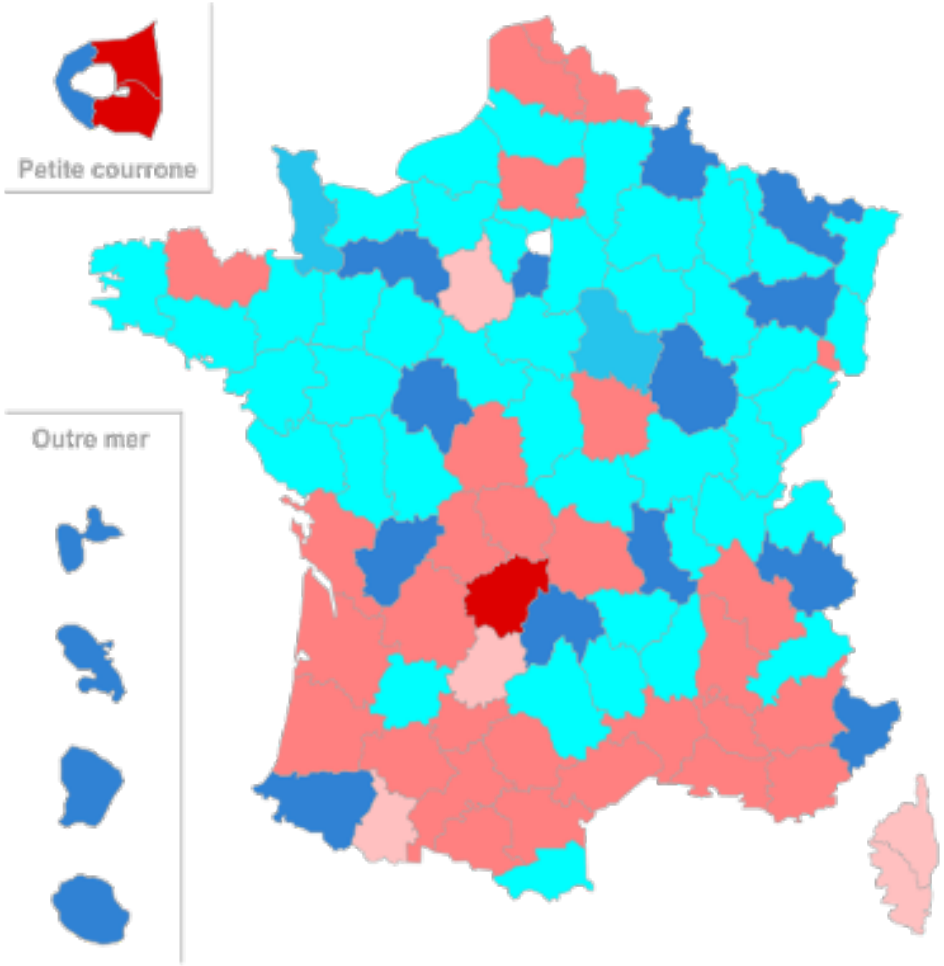


**Couleurs politiques à l'issue des cantonales 1992**

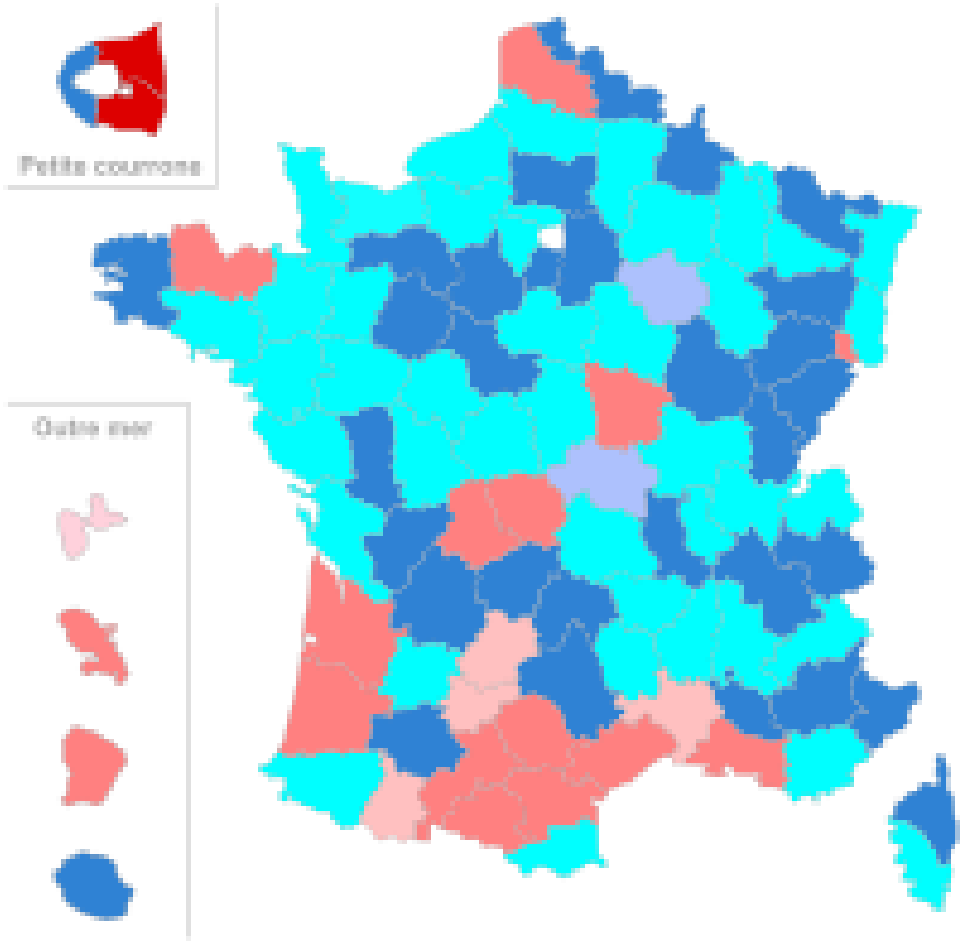


**Couleurs politiques à l'issue des cantonales de 1998**

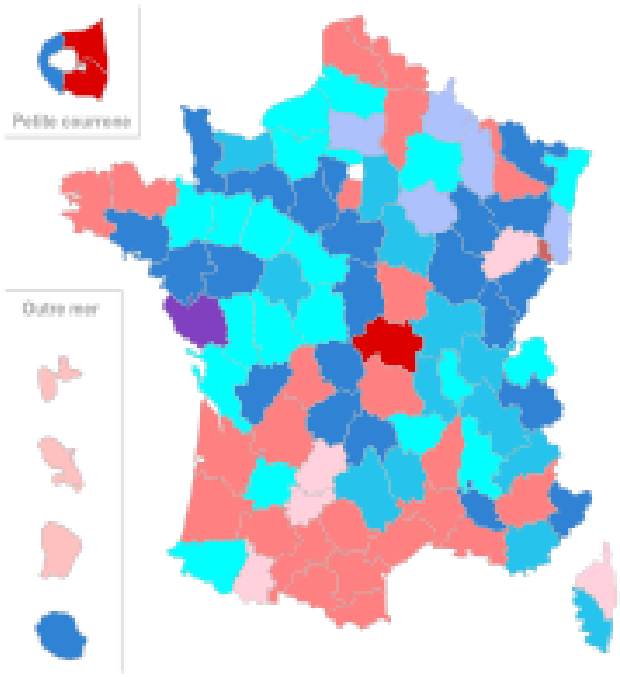


**Couleurs politiques à l'issue des cantonales de 2004**

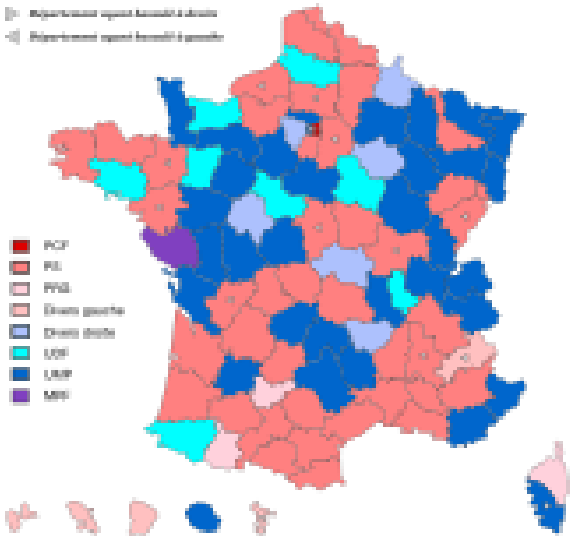


**Couleurs politiques à l'issue des cantonales de 2008**

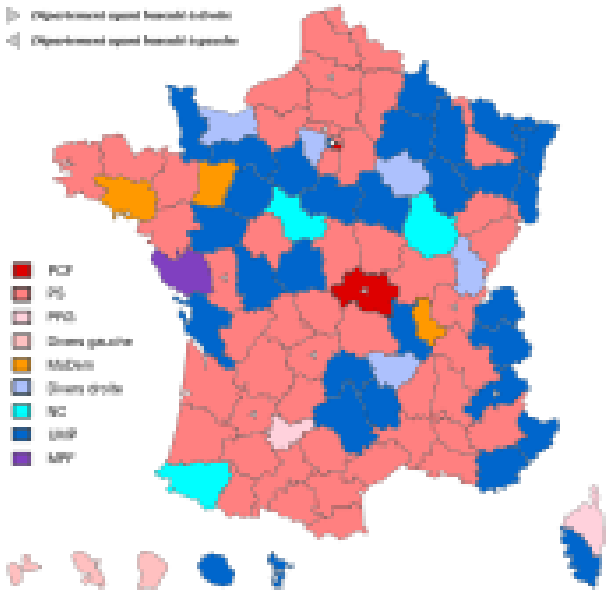


**Couleurs politiques à l'issue des cantonales de 2011**

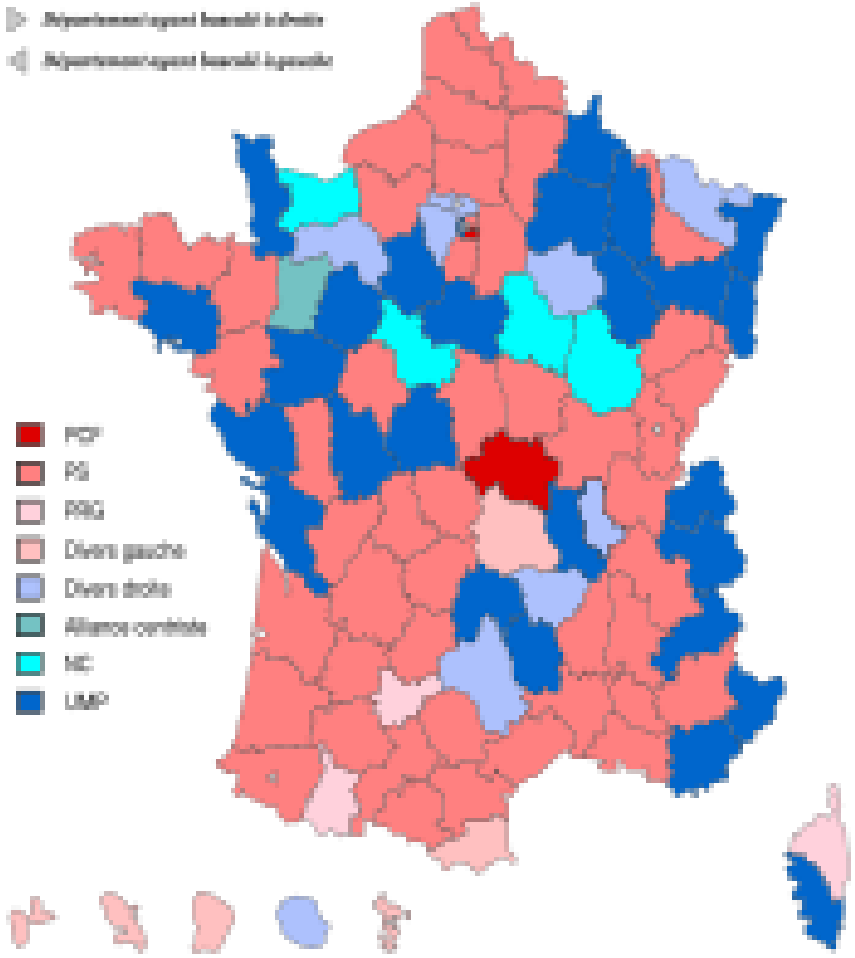


**Couleurs politiques à l'issue des départementales de 2015**

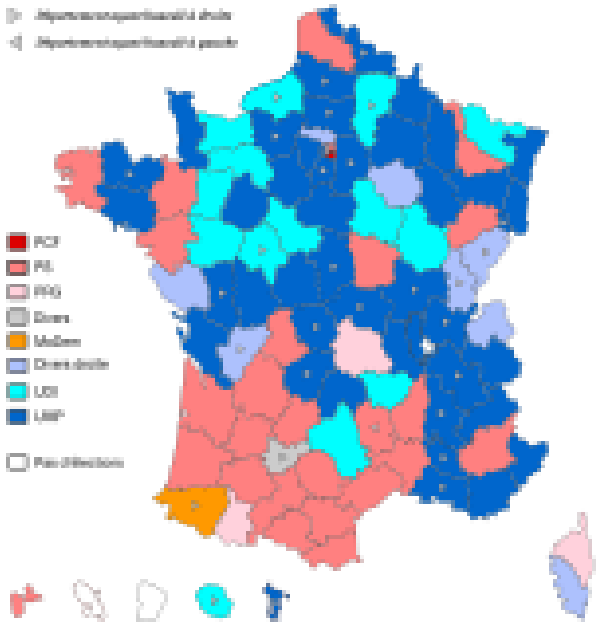

Et même si les majorités politiques de certains de ces conseils généraux ne tenaient parfois qu'à un fil, il n'empêche que la gauche était parvenue à s'inscrire relativement durablement dans nombre de territoires. Les élections de 2015 allaient profondément modifier la donne.

D'abord parce que, pour la première fois, le renouvellement des assemblées départementales s'effectuait lors d'une seule et même élection et non plus par moitié tous les trois ans comme c'était la règle précédemment. Ainsi, à l'évidence, les effets de balanciers ne pouvaient être qu'accentués, voire brutaux. Pour autant, pour rudes que les résultats puissent être, il y avait là une certaine logique de faire cesser cette incongruité d'un renouvellement partiel des conseils généraux (devenus départementaux) leur permettant ainsi de disposer d'un délai suffisant pour mettre en place les politiques publiques sur lesquelles les élus s'étaient engagés auprès de leurs concitoyens.

Ensuite, ces élections furent marquées par une modification conséquente des règles électorales. Alors même qu'auparavant chaque canton envoyait un seul conseiller général, à partir de 2015, dans chacun d'entre eux étaient élus deux candidats. Plus, les tickets étaient obligatoirement paritaires, tant au niveau des titulaires que des suppléants, chaque titulaire disposant d'un suppléant du même sexe. Était ainsi assuré l'objectif de la parité au sein des conseils départementaux, ce qui était bien loin, et de beaucoup, le cas avant cette modification des règles électorales. Ainsi, avant les lois sur la parité de 2000, seuls 9,2 % des conseillers généraux étaient-ils des femmes,

proportion passée à 16,3 % à l'issue du renouvellement de 2011. Pour autant, si ce binôme assurait la parité, ou presque, des assemblées délibérantes, ce n'était nullement le cas en matière de présidence. Ainsi, à l'issue du renouvellement de 2015, seuls 10 conseils départementaux furent présidés par une conseillère départementale. Bien évidemment cette modification des règles électorales s'accompagna d'un lourd travail de redécoupage des cantons dans chacun des départements de la République française. Redécoupage qui, comme souvent, n'aboutit pas forcément aux résultats escomptés de ceux qui tenaient les ciseaux…

Si la majorité parlementaire qui conduisit cette opération délicate en espérait quelques fruits, ceux-ci furent bien amers puisque, d'un coup d'un seul, le nombre de présidences occupées par un élu, ou une élue, issu des rangs de la gauche passa de 59 à 30. En l'espace de deux soirées électorales, près de vingt ans d'efforts politiques furent balayés. Non seulement la gauche dans son ensemble sortait essorée en mars 2015, mais le Parti communiste (PC) se voyait cantonner à son ultime fief départemental, le Val-de-Marne. La droite, quant à elle, grande victorieuse de ces élections départementales, voyait nombre de présidences échoir à des conseillers départementaux Divers droite (DVD) et non pas uniquement Les Républicains (LR). Évolution concordante à la diminution du poids des présidents issus des forces centristes dont les frontières partisanes avaient beaucoup évolué tout au long de ces dernières années avec la création de l'UMP, ce qui rend malhabiles les comparaisons. Toutefois ces évolutions apparaissent avec clarté dans le graphique ci-dessous.

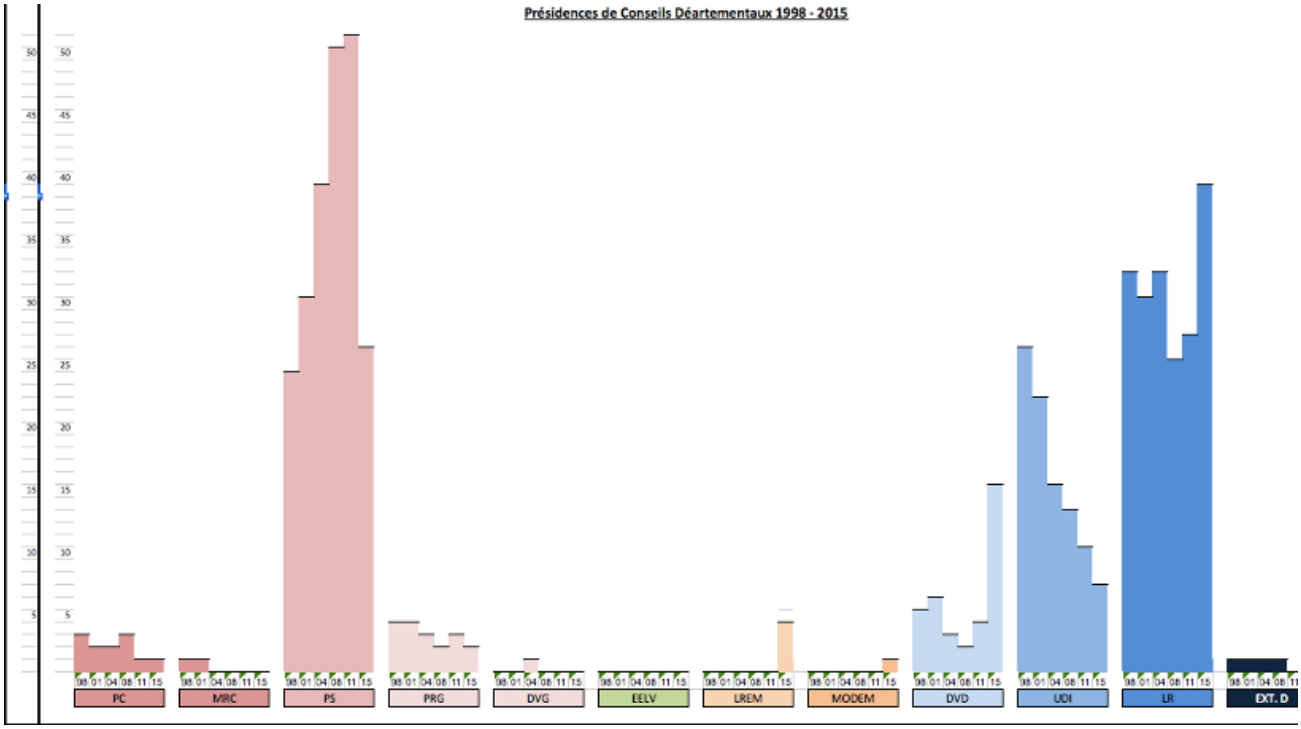


L'évolution des régionales a répondu aux mêmes logiques politiques. Rappelons que les régions

sont les plus récentes des collectivités territoriales. Comparées aux communes ou aux départements, ce sont bien de très jeunes enfants. Leur reconnaissance juridique, par les lois de décentralisation de 1982, n'allait pas de soi. Même au sein de la majorité parlementaire de l'époque, l'enthousiasme n'était pas partagé, loin de là, par tous les acteurs politiques de l'époque. Il est, à cet égard, une évidence que l'influence du Premier ministre d'alors, Pierre Mauroy, et celle de son ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, jouèrent pour beaucoup pour surmonter les réticences d'un président de la République plus départementaliste que régionaliste. La crainte était bien alors de voir émerger, aux profits des scrutins régionaux successifs, des baronnies locales remettant en cause des détenteurs du pouvoir central. Et, pourtant, en dépit de ces réticences – qui ne s'avèrent pas infondées si tant est que l'on demeure favorable à une vision descendante du pouvoir exécutif national –, s'il est bien une collectivité territoriale qui a pris du poids, c'est bien la région. Du poids en matière de compétences (en dépit d'un parcours erratique), du poids en matière de personnels et, bien évidemment, également, du poids budgétaire. Dès lors, il était somme toute logique que les femmes et les hommes politiques – qui avaient par ailleurs pu militer pour ce renforcement – perçoivent cette collectivité comme une rampe de lancement ou bien *a contrario* un territoire de « mise en réserve » de leur famille politique. Cette évolution a été encore renforcée par la Loi NOTRe qui a modifié les périmètres des régions métropolitaines. Relevons à cet égard que, contrairement à ce qui est souvent avancé, des différences notables existent entre la carte des 14 régions proposées initialement et les 13 régions métropolitaines issues des débats parlementaires : ainsi, le Limousin et Poitou-Charentes rejoignent-ils l'Aquitaine, la Picardie fusionne-t-elle avec le Nord-Pas-de-Calais et la Champagne-Ardenne rejoint l'Alsace et la Lorraine. Cette montée en puissance, quoiqu'erratique, des régions en ont fait des éléments conséquents des batailles politiques avec une nationalisation de plus en plus forte des scrutins, souvent très médiatisés. Ainsi, à la veille du renouvellement des conseils régionaux, trois des présidents affichent des velléités pour l'élection présidentielle à venir : Valérie Pécresse en Île-de-France, Xavier Bertrand dans les Hauts-de-France et Laurent Wauquiez en Auvergne-Rhône-Alpes. D'autres ont été ministres comme Hervé Morin en Normandie, Renaud Muselier en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Carole Delga en Occitanie. Sans compter les personnalités politiques qui l'ont été (Jean-Yves Le Drian en Bretagne) ou qui ont essayé de le devenir (Claude Bartolone en 2015 ou Jean-François Copé en 2004 en Île-de-France).

Là aussi, les régions ont été marquées par les sanctions des pouvoirs exécutifs successifs. Ainsi, en mars 1986, le Parti socialiste perd-il l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon, les Midi-Pyrénées, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, lorsque le Parti communiste réunionnais (PCR) perd celle de La Réunion. En Métropole, le Parti socialiste et ses alliés ne conservent que le Limousin et son fief du Nord-Pas-de-Calais. Six années plus tard, en 1992, non seulement la gauche socialiste et communiste ne récupère aucune région métropolitaine, mais qui plus est perd au profit des Verts

(avec Marie-Christine Blandin) le Nord-Pas-de-Calais. En 1998, la gauche dans son ensemble effectue une remarquable percée régionale en reprenant l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, l'Aquitaine, les Midi-Pyrénées, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Basse-Normandie. Six années plus tard, seules la Corse et l'Alsace échapperont à la mainmise d'une gauche rassemblée. Encore six ans et l'Alsace fera figure de tache bleue perdue au milieu d'un océan de rose.

À cette étape, relevons, pour les départementales de 1998 et de 2001, comme pour les régionales de 1998, que la gauche alors aux responsabilités nationales avec le gouvernement de Lionel Jospin performe et reconquiert nombre de départements et de régions. C'est bien la seule fois depuis 1976 où une coalition politique assumant l'exécutif gouvernemental parvient à ne pas décrocher lors des scrutins intermédiaires des départementales comme des régionales. Réalité néanmoins bien différente, sur la même période, chacun s'en souvient, à l'occasion des municipales. Que celles-ci aient eu lieu en 2001 n'est sans doute pas pour rien dans l'explication.

## Un scrutin régional qui a évolué

La France a un rapport particulier avec les modes de scrutin. Si la passion pour le scrutin majoritaire est toujours vivace, on oublie trop souvent d'abord que celui-ci n'est pas synonyme de stabilité gouvernementale et, à l'inverse, que la proportionnelle n'induit pas l'instabilité. Plus, le scrutin proportionnel est bien la règle pour les élections municipales, européennes et régionales. Excusez du peu. Le mode de scrutin pour les régionales a été souvent modifié. Certaines des modifications n'ayant d'ailleurs jamais été mises en œuvre en raison des changements de majorité. Toutefois, ce qui ressort de ces évolutions successives est bien la montée en puissance de la circonscription régionale des départements.

Dans un premier temps, l'élection s'effectue dans chaque département. Utilisé pour les trois premières élections régionales, ce mode de scrutin n'assurait pas la gauche ou la droite d'obtenir une majorité absolue dès lors que d'autres forces politiques émergeaient. Ce fut bien le cas en 1998 où la droite conquit certaines régions en s'alliant avec le Front national. C'est pour éviter ce type de pratique que la réforme de 1999 (modifiée par celle de 2003) instaure la circonscription régionale comme base électorale. Celle de 2003 réinstaure les sections départementales.

Désormais donc, les conseillers régionaux sont élus au scrutin proportionnel à deux tours avec une prime majoritaire. Au premier tour, si aucune liste n'obtient les 50% des suffrages exprimés, un second tour doit être organisé. Ne peuvent s'y présenter que les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés. Les listes ayant fait plus de 5% peuvent fusionner avec une liste en

capacité de se maintenir au second tour. Seules les listes présentes à ce second tour pouvant obtenir des sièges. À rappeler dans le cadre de ces fusions de liste que des candidats d'une même liste au premier tour ne sauraient figurer sur des listes différentes au second tour. La liste qui parvient en tête du second tour (elle n'est donc pas obligée d'atteindre les 50%) se voit automatiquement attribuer 25 % des sièges composant la future assemblée régionale. Les 75% restants sont attribuées à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu 5 % au moins des suffrages exprimés au second tour. Si le nombre de sièges attribué à chaque liste est calculé au niveau régional, la répartition au sein de chacune d'entre elles l'est par sections départementales en fonction des suffrages remportés par la liste dans chaque département ; ainsi si une liste a obtenu 25% de l'ensemble de ses suffrages régionaux dans le département, 25% de ses sièges gagnés devront être issus de ce département.

**Responsabilité exécutive nationale et camp ayant remporté les départementales**

| Dates des élections | Couleur politique nationale | Couleur politique du gagnant |
|---|---|---|
| 1976 | | |
| 1979 | | |
| 1982 | | |
| 1985 | | |
| 1988 | | |
| 1992 | | |
| 1994 | | |
| 1998 | | |
| 2001 | | |
| 2004 | | |
| 2008 | | |
| 2011 | | |
| 2015 | | |

**Responsabilité exécutive nationale et camp ayant remporté les régionales**

| Dates des élections | Couleur politique nationale | Couleur politique du gagnant |
|---|---|---|
| 1986 | | |
| 1992 | | |
| 1998 | | |
| 2004 | | |
| 2010 | | |
| 2015 | | |

**Régionales 1986**

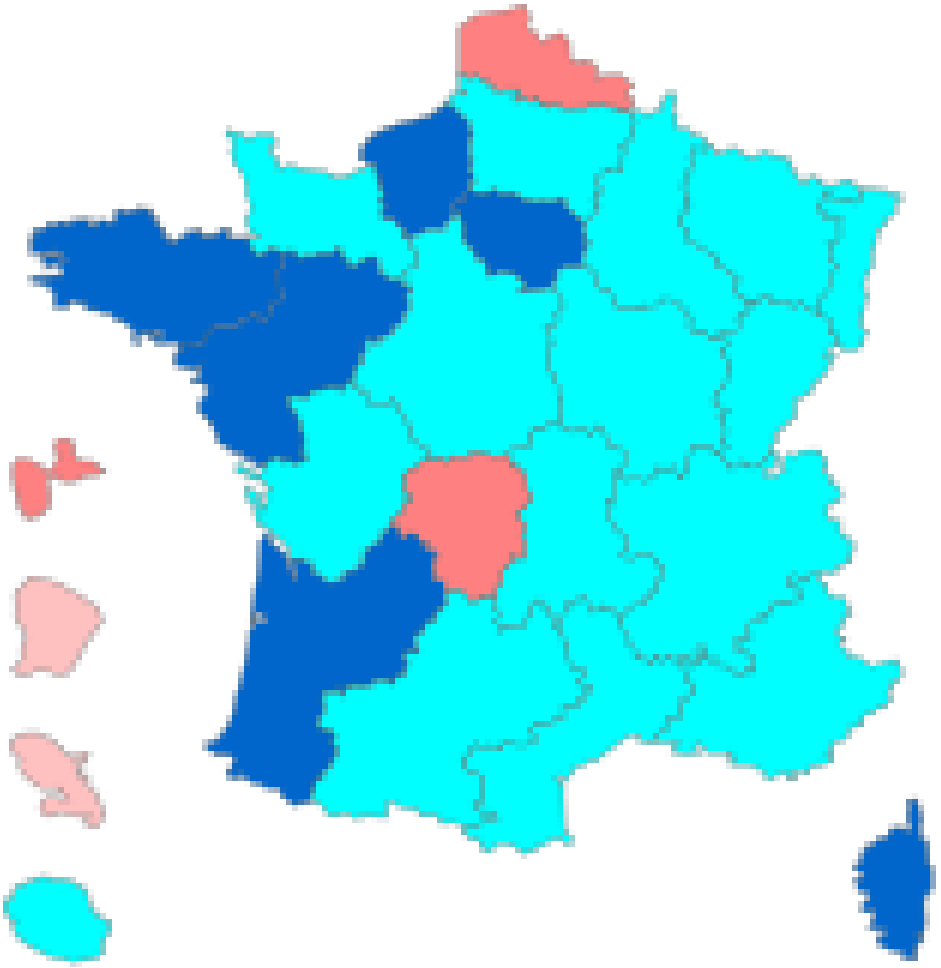

**Régionales 1992**

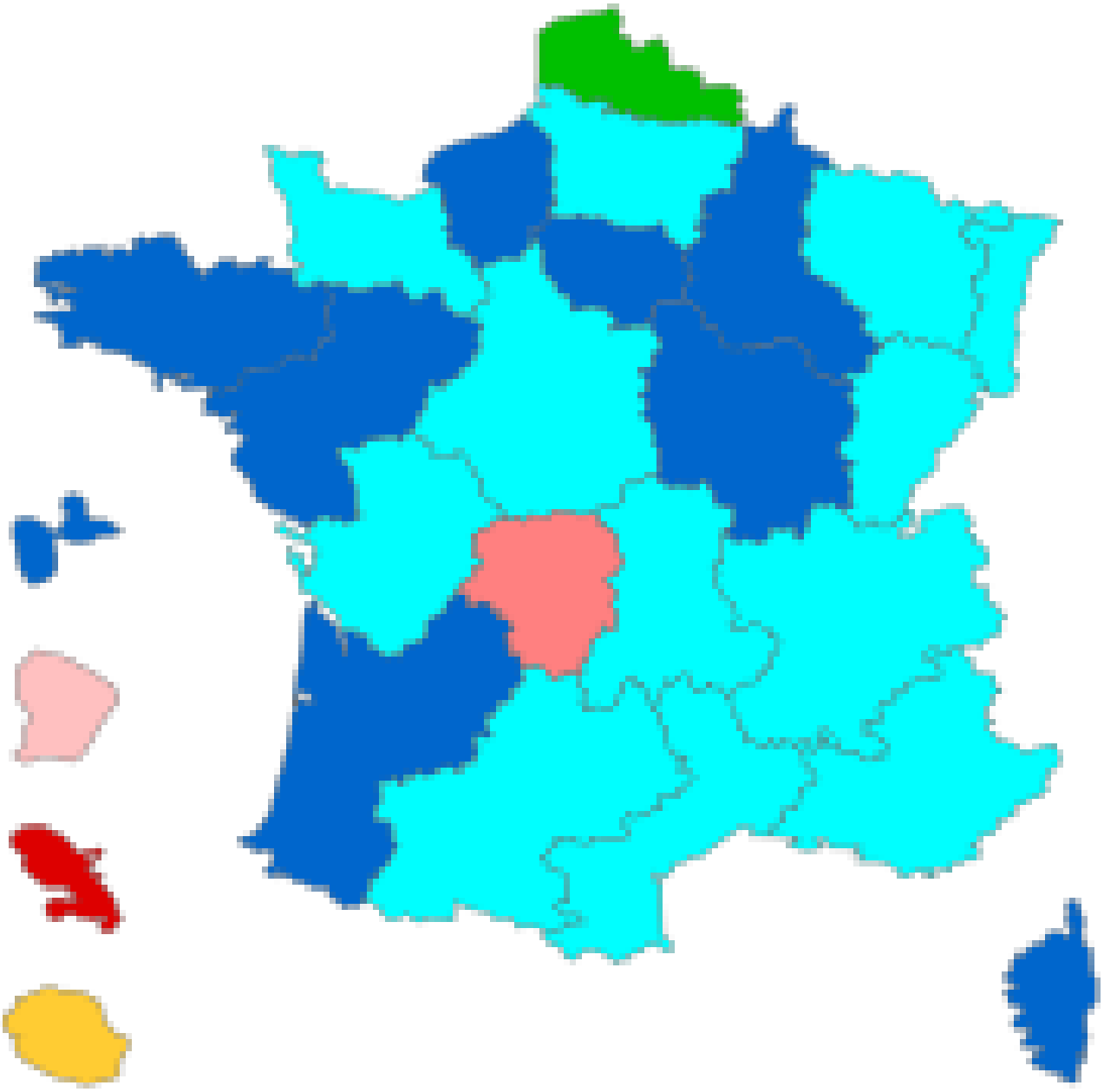

**Régionales 1998**

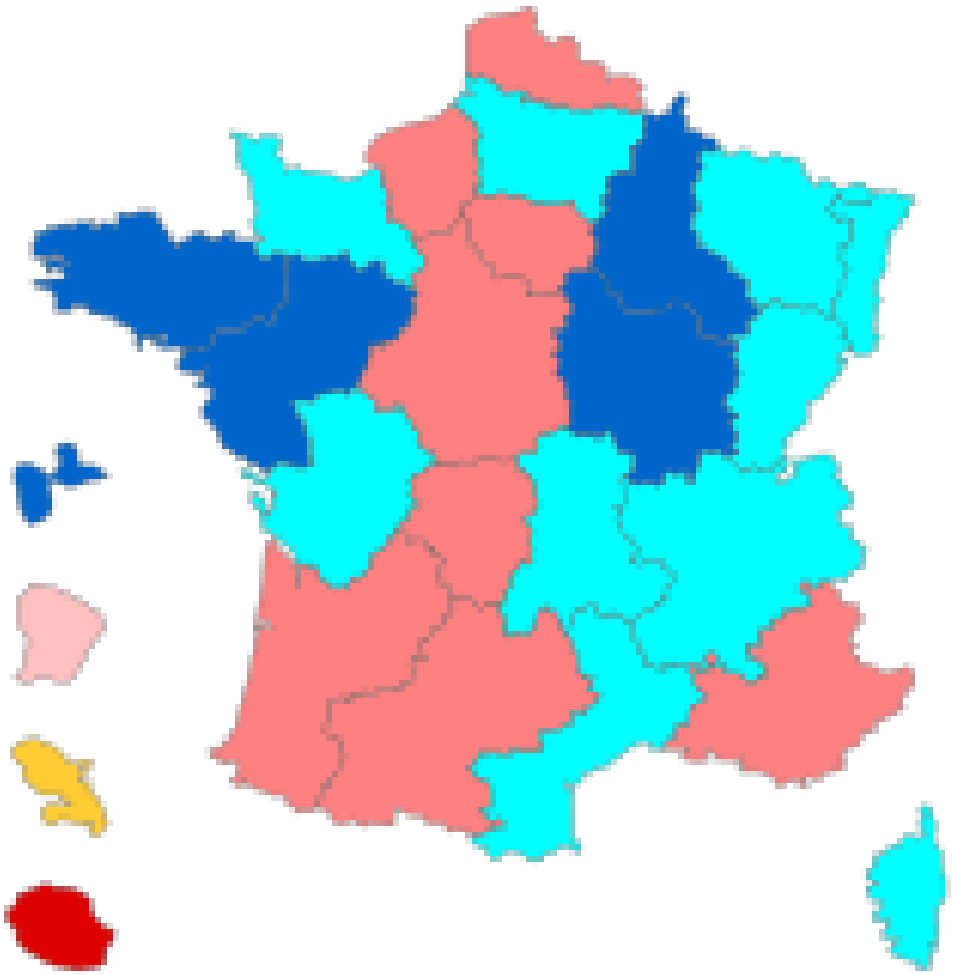

**Régionales 2004**

Fondation Jean Jaurès

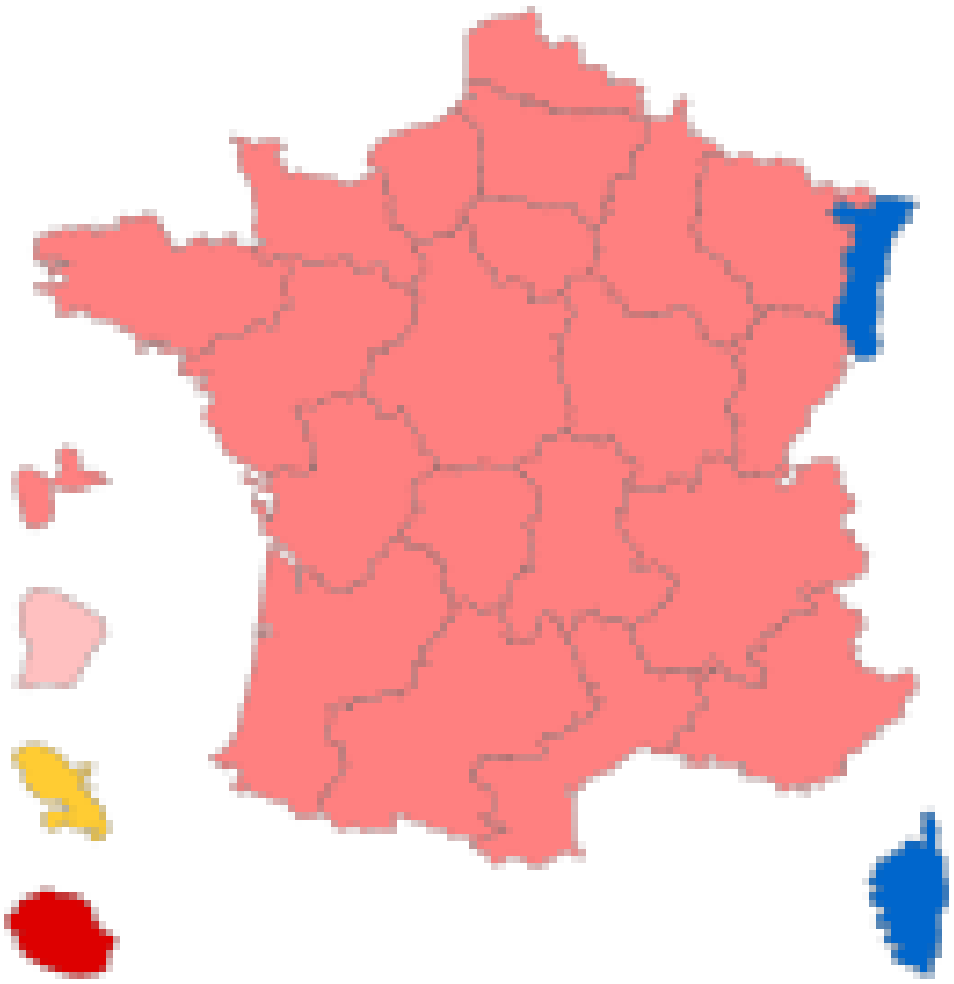

**Régionales 2015**

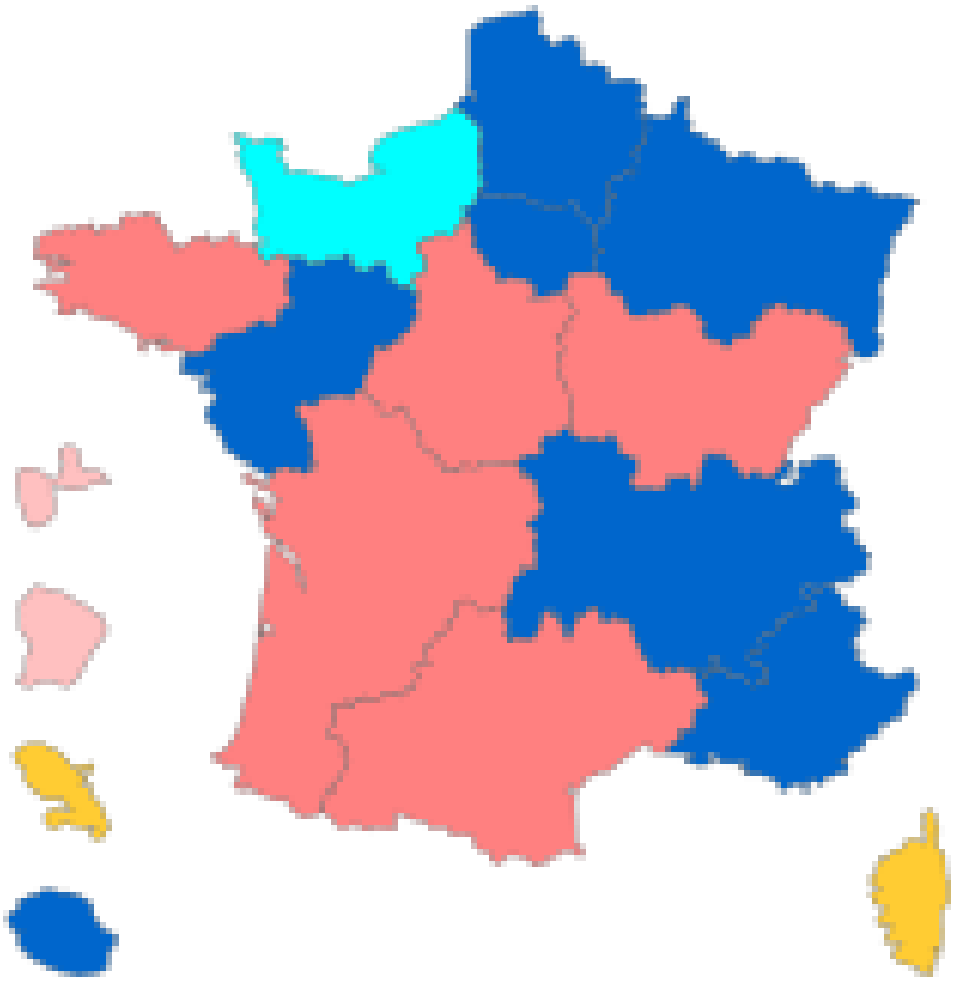

# 2015 ou des défaites cinglantes départementales voilées par un miracle régional

Les régionales et les départementales de 2015, à six mois d'intervalle, ont été rudes pour l'ensemble de la gauche, et le Parti socialiste en particulier. La lourdeur des pertes apparaît avec cruauté lorsque l'on se penche sur chacune des régions issues de la loi NOTRe.

Ainsi, en Grand Est, le Parti socialiste ne préside qu'un seul département, la Meurthe-et-Moselle. En Auvergne-Rhône-Alpes, des 5 qu'il présidait il ne parvient à en conserver que 2, l'Ardèche et le Puy-

de-Dôme (depuis, son président a rejoint LREM). En Franche-Comté, il n'en conserve que 2 (dont un passé à LREM) sur les 6 : la Nièvre (l'ancien fief de François Mitterrand) et la Haute-Saône. En Bretagne, il perd les Côtes-d'Armor et ne conserve que le Finistère et l'Ille-et-Vilaine. Dans le Centre-Val de Loire, il perd le Cher et l'Indre-et-Loire. Dans les Hauts-de-France, alors qu'il présidait les 5 départements, il ne conserve que celui du Pas-de-Calais. En Île-de-France, il parvient à conserver la Seine-Saint-Denis et le PC le Val-de-Marne, mais il perd brutalement l'Essonne et la Seine-et-Marne. En Normandie, il ne conserve que la Seine-Maritime qui, depuis, est présidée par LREM. Quant à la Nouvelle-Aquitaine, la gauche perd les Pyrénées-Atlantiques au profit du MoDem, la Corrèze (conquise par François Hollande en 2011), la Creuse, la Charente et les Deux-Sèvres. L'Occitanie est la seule région où les positions de la gauche ne se sont pas affaissées : elle ne perd que le département du Tarn-et-Garonne et encore car son président est passé chez LREM. Dans les Pays de la Loire, elle conserve son seul département : la Loire-Atlantique. Enfin, en PACA, elle perd les Bouches-du-Rhône ainsi que le Vaucluse mais parvient à conserver les Alpes-de-Haute-Provence.

De mars 2015 à décembre 2015, pourtant, le Parti socialiste et ses alliés traditionnels vont parvenir à limiter les dégâts aux régionales. Dans le cadre des regroupements opérés par la loi NOTRe, il parvient à conserver la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine relativement aisément. Cela sera beaucoup plus juste dans la région Centre, la Bourgogne-Franche-Comté ainsi que l'Occitanie où, au premier tour ou au second tour, les équipes politiques sortantes auront senti de près, de très près, le vent du boulet. Et si la défaite est de faible ampleur en Île-de-France, le Parti socialiste disparaît néanmoins totalement des radars régionaux dans les Hauts-de-France où le candidat de la maire de Lille ainsi qu'en PACA avec l'actuel président du groupe LREM à l'Assemblée nationale, Christophe Castaner, se retirent pour faire barrage aux deux candidates du Front national, Marine Le Pen et Marion Maréchal-Le Pen. Dans le Grand Est, la direction nationale ne parvient pas à imposer un retrait total des listes, ce qui fit qu'après quelque temps bien difficiles, la gauche n'est pas complètement absente du conseil régional. Ainsi, paradoxalement, alors que dans la plupart des régions la gauche est sortie laminée des départementales, elle parvient à tirer son épingle du jeu lors des régionales. Toutefois, ces deux élections, à six mois de distance, ont défini le paysage politique qui va présider en partie aux contextes électoraux dans chacune des régions en juin prochain.

Les enjeux des prochaines régionales et départementales sont bien différents selon les forces politiques, et même selon les personnalités au sein de chacune d'entre elles.

# Des enjeux régionaux bien différents pour les forces politiques

Pour le Rassemblement national, il s'agit bel et bien de montrer que loin de la déception des municipales la dynamique politique est toujours en leur faveur. Bien évidemment dans un certain nombre de régions où depuis longtemps il n'a jamais cessé de performer sur des réalités sociologiques parfois bien différentes. On pense ici assurément aux Hauts-de-France (33,55% aux européennes) comme à la Provence-Alpes-Côte d'Azur (30,52% aux européennes). Il existe même une véritable possibilité que cette dernière ne tombe dans l'escarcelle du parti de Marine Le Pen. Chacun se souvient ainsi que, déjà en 2015, la droite n'était parvenue à conserver la région que grâce au retrait de la liste conduite par Christophe Castaner, face à Marion Maréchal-Le Pen. Il y aurait évidemment ici quelque ironie à ce que le RN réussisse là où celle qui se tient en réserve pour l'après 2022 avait échoué. Mais d'autres régions devront également être surveillées de près tant le RN y avait excellé en 2015, comme lors des dernières européennes. Il était ainsi en tête en Bourgogne-Franche-Comté (26,26%), en Grand Est (28,24%), en Normandie (26,61%) et en Occitanie (25,74%). Quand on se remémore qu'en Bourgogne-Franche-Comté (20 700 voix) comme au Centre-Val de Loire (8591 voix), la victoire des présidents sortants dans le cadre de triangulaires s'était jouée à quelques milliers de voix, on voit bien que la menace du RN est tout sauf hypothétique. D'autant qu'avoir des conseillers régionaux est crucial pour le RN qui à chaque présidentielle court après les parrainages.

Pour la droite, il y a d'abord un enjeu pour un certain nombre de ses prétendants à la présidentielle. Valérie Pécresse, Xavier Bertrand mais aussi Laurent Wauquiez, ne peuvent se permettre de perdre ce scrutin régional s'ils désirent faire partie du jeu l'année suivante. Cette réalité explicite également leur farouche volonté à ce que les régionales se tiennent bien en juin prochain. Au-delà de toute autre considération démocratique… Pour chacun d'entre eux, il est impératif de remporter ce scrutin bien évidemment. Mais tout aussi cruciales seront les conditions de leurs victoires : la devoir, de près ou de loin, à une alliance avec le bloc présidentiel remettra en cause leur capacité à incarner une alternative au président de la République actuel. Mais, au-delà de ces trois cas de figure, l'enjeu de conserver la région PACA face au Rassemblement national est tout aussi important. La victoire dans la région Grand Est paraît, quant à elle, assurée. En Normandie, les pronostics sont plus réservés dans la mesure où la gauche, dans sa diversité, sort renforcée des municipales en Seine-Maritime comme dans l'Orne. Même si le dispositif politique, singulièrement autour du Parti socialiste, semble avoir bien du mal à se mettre en place dès lors que l'ancien président de la Région, Nicolas Mayer-Rossignol, est aujourd'hui le maire de Rouen. Restent néanmoins les régions dirigées par la gauche où la droite peut nourrir quelques espoirs. C'est le cas du Centre-Val de Loire où Philippe Vigier, au parcours de rattachement parlementaire particulièrement erratique de ces dernières années, avait échoué de très peu en 2015. Mais c'est

aussi le cas de la Bourgogne-Franche-Comté où la droite en désignant comme champion le maire de Châlons-sur-Saône a fait le choix d'une personnalité clivante dans l'objectif de récupérer une partie de son électorat séduit il y a six ans par le Front national. La Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine comme l'Occitanie paraissent à ce stade hors de portée.

Pour le bloc présidentiel, l'enjeu est bien différent. Il y a d'abord celui de la cohérence. Bâtir dans chacune des régions métropolitaines des listes regroupant l'ensemble des morceaux épars de la coalition présidentielle : LREM, MoDem, Agir, Territoires de progrès, etc., l'exercice est tout sauf simple. D'abord parce que nombre d'élus siègent dans des groupes différents issus d'avant 2017. C'est particulièrement le cas du MoDem, mais pas uniquement. Il leur revient donc de parvenir à construire une alternative politique à des exécutifs régionaux auxquels ils participent encore pour certains d'entre eux : en Bretagne évidemment, mais aussi dans les Hauts-de-France ou bien l'Île-de-France. Deuxième enjeu : atteindre à l'issue du premier tour des scores suffisants pour pouvoir se maintenir au second ou être incontournables pour assurer la victoire de tel ou tel camp. Et ainsi mettre l'exécutif régional sortant sous pression, sans pour autant sombrer dans des alliances n'allant que dans un sens, au risque sinon de briser ce qui reste du « en même temps » politique qui fut sa marque de fabrique en 2017. Et accessoirement ainsi de disposer d'un volant de signature pour l'élection présidentielle qui viendra s'ajouter aux parlementaires.

Pour le Parti socialiste et ses alliés, le premier enjeu est d'abord et avant tout, à l'instar des municipales, de faire preuve une nouvelle fois de sa résilience à la suite du cataclysme de 2017. Si la situation en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Bretagne peut sembler de prime abord favorable, tel n'est pas le cas des régions Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire. D'abord parce que le bilan des dernières municipales est pour le moins contrasté et ensuite car les victoires de 2015 furent bel et bien des victoires à l'arraché. Par ailleurs, si la droite est concurrencée par le Rassemblement national, le Parti socialiste l'est tout autant par le bloc présidentiel, d'une part, et par EE-LV, d'autre part. Selon les résultats obtenus par ces deux blocs dans chacune des cinq régions les dispositifs d'alliance pourraient être différents. Il y aura ici à l'évidence un enjeu de cohérence politique pour la direction nationale. Si elle est parvenue à y échapper à l'occasion des dernières municipales (alors que dans nombre de communes, LREM avait apporté un soutien plus ou moins visible à des maires socialistes sortants), cela ne sera évidemment pas le cas pour les régionales. S'ajoutent à ces régions celles où les espoirs de reconquête ou d'affirmation seront scrutés. Les socialistes parviendront-ils à reprendre des positions dans les Hauts-de-France et sur quel périmètre politique ? L'exemple du Printemps marseillais essaimera-t-il en Normandie comme dans le Grand Est, ainsi qu'en PACA ? La percée d'EE-LV dans la métropole lyonnaise se poursuivra-t-elle en Auvergne-Rhône-Alpes ? Et qu'en sera-t-il dans les Pays de la Loire où la tentative de dépassement d'EE-LV avec la candidature du député (ex-LREM) Matthieu Orphelin met la pression

sur les socialistes qui dirigeaient la région jusqu'en 2015 ? Il y a donc un triple enjeu pour le premier secrétaire du Parti socialiste : maintenir les positions, retrouver une audience dans l'ensemble des régions, et assurer une cohérence politique.

Pour EE-LV, le choix semble avoir été fait : être présent partout au premier tour afin de conforter une dynamique politique réelle aux municipales, quand bien même elle fut bien loin de la vague décrite à l'envi. L'objectif est bien ici de démontrer dans les urnes leur capacité à devancer l'ensemble de leurs « partenaires » de gauche et d'être dès lors cet aimant politique qui manque à la gauche française. Et d'ainsi provoquer à leur profit, à l'inverse de 2017, une dynamique de rassemblement autour de leur candidature pour la prochaine élection présidentielle. Ce choix stratégique entraîne parfois des incompréhensions chez des élus participant aux exécutifs régionaux. C'est particulièrement le cas en Occitanie. Mais il n'est pas interdit de penser que la pression ne va cesser de monter sur la direction des Verts puisque cette division au premier tour pourrait empêcher la gauche et les écologistes d'apparaître comme une force crédible face aux présidents sortants de droite : c'est particulièrement le cas en Auvergne-Rhône-Alpes, en PACA, mais aussi dans le Grand Est ou bien dans les Pays de la Loire. Il n'est donc pas inenvisageable que nous assistions dans ces régions à des accords de raison sur des têtes de liste partagées avec d'autres forces politiques, et singulièrement le Parti socialiste, voire le PC dans les Hauts-de-France. N'oublions pas qu'au-delà des résultats lors des dernières municipales, EE-LV à l'occasion des dernières élections européennes a terminé dans toutes les régions métropolitaines à la troisième place, sauf en Île-de-France où, avec près de 16 % des suffrages exprimés, il a devancé le Rassemblement national.

Pour le PC, il s'agit pour l'essentiel de parvenir à conserver quelques conseillers régionaux dans le cadre de listes d'union, plus souvent avec le Parti socialiste, et moins fréquemment avec La France insoumise, comme cela sera probablement le cas en Île-de-France (les militants franciliens du PCF ont validé cette hypothèse le dernier week-end de janvier à plus de 57 %). Ce choix risquera de ne pas être sans conséquence sur le dispositif politique à mettre en place pour lui permettre de conserver son ultime bastion départemental, le Val-de-Marne. Pour LFI, il s'agit d'ailleurs de faire oublier l'échec de la stratégie des listes citoyennes aux dernières municipales. Et de démontrer à cette occasion la capacité du parti de Jean-Luc Mélenchon d'être également un aimant pour une alternative de gauche au président de la République. La perspective de la prochaine présidentielle n'est jamais bien loin…

# Des enjeux départementaux plus locaux

Jumelées avec les élections régionales souvent plus médiatisées, et donc politisées, ces élections départementales pourraient être l'occasion pour la gauche en général de se rétablir dans les territoires. De la même manière qu'elle a pu y parvenir, en divers endroits à l'occasion des dernières municipales, les différentes organisations politiques constitutives de son kaléidoscope pourraient nourrir maints espoirs. Le traumatisme des résultats de 2015 pourrait être ainsi dépassé grâce à quelques victoires permettant de contrôler de nouveau certains départements perdus à la surprise générale il y a six ans maintenant. Les équilibres politiques actuels ou bien les conditions des défaites de 2015 peuvent laisser ainsi espérer un retour aux affaires.

Il y a d'abord les départements où le rapport de force actuel peut laisser des espoirs aux différentes de forces de gauche. C'est le cas de l'Allier (perdu par le PC et où la droite rassemblée dispose de 20 sièges contre 18 à la gauche, même si peu de changements notables se sont déroulées lors des dernières municipales), les Bouches-du-Rhône (32 conseillers pour la droite rassemblée face à une gauche morcelée dont 5 Force 13 de Jean-Noël Guérini, mais où si la gauche a repris Marseille, les villes de Gardanne, d'Arles et des Pennes-Mirabeau ainsi que Allauch ont été perdues), la Charente (la droite y dispose de 20 conseillers contre 18 pour la gauche, mais la droite y a renforcé ses positions en conservant Angoulême et en conquérant la ville de Cognac), les Côtes-d'Armor (la droite y dispose d'une avance confortable avec 32 conseillers, mais elle y a perdu Saint-Brieuc lorsque le PC a conservé Ploufragan et le Parti socialiste notamment Lannion), la Creuse (la droite n'a que 2 conseillers d'avance, mais la gauche a perdu, percluse dans ses divisions locales, la ville préfecture), la Saône-et-Loire (la droite dispose de 32 conseillers contre 26 à la gauche mais l'émergence d'élus locaux soutenus par LREM pourrait perturber le « jeu »), la Seine-Maritime (la gauche réunie y dispose de 34 conseillers sur les 70 et même si le paysage municipal n'a été l'objet que de peu de modifications, la gauche en est néanmoins ressortie renforcée avec des successions délicates conclues positivement, comme à Rouen), le Vaucluse (où l'éclatement du paysage pourrait être conjuré suite à la prise de Bollène à la Ligue de Sud qui dispose de 6 conseillers, par une liste Divers gauche (DVG) lors des dernières municipales). À ceux-ci viennent s'ajouter d'autres départements où si mathématiquement la marche semble trop haute à franchir des considérations locales pourraient néanmoins permettre à la gauche d'y recouvrer quelques couleurs. C'est le cas du Cher suite à la victoire aux municipales de Bourges, le Doubs suite à celle de Besançon, du Jura suite à celle de Lons-le-Saunier mais également en Essonne après les victoires de la gauche à Athis-Mons, Chilly-Mazarin, à Corbeil-Essonnes, à Savigny-sur-Orge et Les Ulis. Dans le Nord, la gauche n'est pas ressortie renforcée des municipales : d'abord, la guerre fratricide lilloise n'est pas achevée, ensuite, le PC a perdu certaines de ces communes de plus de 10 000 habitants (Marly, Seclin), et le bloc présidentiel y a conquis par les urnes ou par les ralliements

certaines bases qui lors des départementales peut rendre plus difficile la reconquête du département. Un groupe composé de membres de ce bloc pourrait fort bien être en position d'arbitre, comme cela peut être le cas en Saône-et-Loire ou bien en Isère (où chacun se remémore les divisions au sein de la gauche pour l'élection du président de la métropole grenobloise). À l'évidence, si les départementales en Isère se déroulent comme les dernières municipales, alors la droite peut dormir tranquille.

Quant aux espoirs de la droite, ils sont au final peu nombreux. D'abord parce que, mécaniquement, compte tenu du nombre de départements dont elle assure la présidence, il est logique que les chances de gain soient minimes. Son enjeu est donc avant tout de conserver le maximum des positions conquises, notamment en 2015. Certes, quelques départements peuvent apparaître fragilisés suite aux dernières municipales. C'est notamment le cas des Landes (on se souvient que son président historique Henri Emmanuelli avait dû férocement batailler en 2015 pour conserver son bastion électoral) où le Parti socialiste s'il est parvenu à reprendre quelques communes comme Saint-Paul-lès-Dax ou Saint-Vincent-de-Tyrosse a toutefois perdu la préfecture Dax, et n'est pas parvenu à reprendre Mont-de-Marsan. C'est bien le MoDem qui s'y est renforcé. Même s'il ne sera pas simple d'y trouver un quelconque accord électoral avec des LR locaux qui s'opposent avec force à la majorité présidentielle dont le MoDem est partie prenante et dont la figure de proue, Geneviève Darrieussecq, sera la tête de liste régionale du bloc présidentiel. L'exemple des Pyrénées-Atlantiques montre toutefois que rien n'est impossible… La droite peut légitimement également nourrir de véritables espoirs dans le Val-de-Marne. La majorité de gauche regroupe aujourd'hui 18 conseillers Front de gauche, 7 socialistes et républicains et 2 du groupe Gauche citoyenne-EE-LV, lorsque l'opposition de droite regroupe 19 élus de Val-de-Marne autrement (LR) et 3 centristes et indépendants, soit 27 contre 22. Or, dans au moins 3 cantons, la victoire de la gauche en 2015 fut bien juste : les 2 de Champigny (51,88% dans celui du président du conseil départemental Christian Favier et 51,76% dans l'autre), ainsi que dans celui d'Orly avec Daniel Guérin (qui siège désormais comme élu sans étiquette au sein de la majorité départementale) et la maire d'Orly. Fragilité renforcée par les résultats des municipales : le PC a perdu Champigny-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges et Valenton, excusez du peu. Bien évidemment, la perte d'une ville n'induit pas celle des cantons. Le gain de la ville de Villejuif par la droite en 2014, dans le cadre d'une alliance baroque, n'avait pas conduit à la défaite de la gauche dans le même canton une année plus tard. Cette non-automaticité est d'autant plus vraie si le maire victorieux ne part pas lui-même aux départementales (il est ainsi peu probable que le nouveau maire LR de Champigny-sur-Marne, par ailleurs vice-président de la région décide de concourir aux prochaines départementales). La difficulté de la gauche val-de-marnaise est toutefois d'autant plus forte qu'il lui semble bien difficile, sinon impossible, d'afficher un front uni lors de ces départementales. Notamment en raison de la volonté d'EELV de continuer à y tracer son sillon comme les écologistes

le firent lors de l'élection législative partielle de l'automne dernier avec sa numéro deux. Sans oublier que le PC est fragilisé sur le canton de Vitry, avec l'élection surprise du jeune responsable de la section contre le maire sortant, et tête de liste, également communiste.

Il n'en reste pas moins que le pari du rééquilibrage en faveur d'une gauche morcelée passe nécessairement par une stratégie d'alliance, rendue plus délicate par la conjonction des départementales avec les régionales. Difficulté renforcée également par le positionnement dans l'opposition au gouvernement et à la majorité présidentielle de la droite parlementaire, comme de la gauche. Dès lors, les deux forces politiques structurant la vie politique d'avant 2017 se retrouvent dans la position d'incarner le bulletin de vote « d'opposition ». En partageant ce positionnement, qui plus est, avec le Rassemblement national.

## De la cohérence électorale

Au-delà de ces considérations d'enjeux locaux, l'une des difficultés pour les organisations politiques va donc être d'assurer une cohérence entre les alliances régionales et les accords départementaux. Difficulté évidemment renforcée par le fait que les élections se tiendront le même jour.

Ce n'est certes pas une nouveauté totale dans l'histoire électorale française : ce fut par exemple le cas en 1992 et en 2004. À chaque fois, cela avait d'ailleurs induit un débat quelque peu abscon : quelle serait l'élection qui prendrait le pas sur l'autre en matière de comportement électoral ? Reconnaissons qu'à l'époque la situation était finalement assez simple : les camps politiques étaient bien définis en dépit de l'émergence d'éléments perturbateurs avec le Front national, d'une part, et les écologistes, d'autre part. Et encore, ces perturbations n'étaient pas de même ampleur au sein de chaque camp politique en 1992 ou en 2004. La médiatisation des élections régionales, encore renforcée par la réduction de leur nombre, conduit à une polarisation logique autour du devenir politique de chacune d'entre elles. Pour autant, cela n'induit pas que les comportements électoraux se fondent uniquement, ou même essentiellement, sur ce niveau administratif et politique au détriment de niveaux infra comme les cantons. Bien au contraire, une réelle dynamique politique régionale pourra s'appuyer sur des implantations territoriales bien affirmées. À cet égard, les partis politiques disposant de relais d'élus locaux bien implantés partent avec un avantage certain. C'est évidemment le cas du Parti socialiste qui, même s'il a perdu de son plumage depuis 2015, dispose encore de ressources politiques importantes. Les municipales l'ont allègrement démontré. De même, la droite dans son ensemble, et LR en particulier adossés qu'ils sont souvent à des DVD, est en capacité de mobiliser une véritable force militante et élective. Le nombre de ses conseillers départementaux mais aussi son implantation municipale notoirement dans les villes de

moins de 100 000 habitants constituent autant d'éléments en sa faveur. Cette implantation peut ainsi favoriser ces deux forces politiques et leurs alliés les plus directs : dans leur capacité d'abord à présenter des tickets dans l'ensemble des cantons ou presque de France et de Navarre ; et ainsi de s'appuyer sur eux et leur dynamique locale pour favoriser une participation électorale qui leur soit favorable tant au niveau départemental que sur le plan régional. Il est donc à parier, et à espérer pour leurs candidats, qu'une symbiose entre les campagnes régionales et départementales puisse voir le jour. Bien différente risque d'être la situation pour nombre de forces politiques. Pour déclencher, ou entretenir, cette symbiose, faut-il encore être en mesure de présenter des tickets aux départementales partout. Ce n'est pas la même chose de « fabriquer » des listes aux régionales que de trouver quatre candidates et candidats dans chaque canton de chaque département. À cette aune, le Rassemblement national comme EE-LV et LFI, sans évoquer même le bloc présidentiel, partent avec un certain handicap. Même si la force de chacune de ces organisations politiques est de s'appuyer sur une vision du monde bien identifiée plutôt que sur une implantation à la fois ancienne et incarnée. Mais la conjonction des deux élections peut faciliter une stratégie d'amortisseur des forces partisanes qui ont, durant ces quatre dernières décennies, structuré la vie politique française.

Difficulté des périmètres également. Il n'est pas rare que dans un certain nombre de départements, des forces politiques pouvant être amenées à s'opposer sur le plan régional aient pris l'habitude de constituer des accords dès le premier tour pour présenter des candidatures communes. Bien évidemment, si ceux-ci se limitaient à des accords de désistement pour le second tour, le problème serait aisément circonscrit. Bien différente est la situation si ceux-ci concernent le premier tour. Comment parvenir à présenter des binômes d'une majorité départementale dont les candidats et leurs partis soutiendraient des listes concurrentes sur le plan régional ? Comment parvenir à mener campagne dans cette situation ? Comment, par exemple, la gauche des Bouches-du-Rhône peut-elle mener campagne rassemblée pour les départementales et se déchirer pour les régionales de PACA ? Et comment le MoDem (et par extension le bloc présidentiel) et LR peuvent-ils parvenir à s'entendre sur des binômes aux départementales dans les Pyrénées-Atlantiques et s'opposer sur des listes différentes en Nouvelle-Aquitaine ? D'autant que si l'on peut envisager que dans le cas des Bouches-du-Rhône, un accord puisse voir le jour à l'issue du premier tour pour les régionales, une telle évolution paraît bien plus délicate, mais pas impossible, à imaginer entre LR et le bloc présidentiel en Nouvelle-Aquitaine.

## L'inconnue de la participation

S'ajoute une inconnue qui n'est pas la moins importante : quelle sera l'ampleur de la participation électorale ? On le sait, celle-ci peut fortement varier selon les territoires mais également selon la

politisation, et sa perception, des enjeux locaux. Rappelons ici un phénomène bien trop souvent mis de côté : si l'ode à la proximité fait partie des poncifs d'analyse, force est de constater que, depuis plusieurs années, la participation électorale de nos concitoyens tend à s'affaisser globalement, certes, mais plus encore au niveau des élections territoriales, quelles qu'elles soient. Notre appréciation du phénomène abstentionniste, outre le fait qu'il a été à l'origine d'une littérature scientifique colossale, a été renforcée par la vague des dernières municipales évidemment, mais aussi trois ans plus tôt par la participation très faible lors des législatives de juin. Mais, plus globalement, et depuis longtemps, il y a comme un hiatus dans notre discours : alors même que tous les acteurs mettent en avant la nécessaire proximité des décideurs politiques avec les électeurs, on ne peut que constater que seule l'élection présidentielle surnage dans l'océan de la montée de l'abstention dans notre pays. Plus, il n'y a en réalité pas forcément une tendance nette se dégageant année après année, mais bien des flux et des reflux. C'est assez frappant en ce qui concerne l'élection présidentielle. Même lorsque l'on se contente de prendre les chiffres de 2017 (25,44% au second tour), et que l'on les compare aux avant-dernières municipales (37,87% au second tour en 2014), aux dernières régionales (41,59% au second tour en 2015), aux dernières départementales (50,02% au second tour en 2015), ou aux dernières européennes (49,88 % en 2019, avec un bond de près de 8 points de participation), la défaite des élections dites de « proximité » par rapport à une élection outrageusement « personnalisée » est rude. L'un des enjeux de ces prochaines échéances est donc, quant à la santé démocratique de notre démocratie libérale, de s'assurer d'une participation qui ne soit pas par trop infamante. La terrible opération des municipales ne saurait être renouvelée sauf à prendre le risque de finir par légitimer les violences hors du cadre démocratique.

**Taux d'abstention en France depuis 1969**

| date | présidentielle | législatives | municipales | départementales | régionales | européennes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **1969** | 33.1 | | | | | |
| **1970** | | | | 39 | | |
| **1971** | | | 26.4 | | | |
| **1973** | | 18.2 | | 45.8 | | |
| **1974** | 12.7 | | | | | |
| **1976** | | | | 32.3 | | |

| date | présidentielle | législatives | municipales | départementales | régionales | européennes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **1977** | | | 22.4 | | | |
| **1978** | | 15.1 | | | | |
| **1979** | | | | 34.6 | | 39.23 |
| **1981** | 14.1 | 24.9 | | | | |
| **1982** | | | | 29.7 | | |
| **1983** | | | 20.3 | | | |
| **1984** | | | | | | 43.28 |
| **1985** | | | | 33.8 | | |
| **1986** | | 21.5 | | | 25.2 | |
| **1988** | 15.9 | 30.1 | | 53 | | |
| **1989** | | | 26.9 | | | 51.2 |
| **1992** | | | | 38.31 | 31.37 | |
| **1993** | | 32.4 | | | | |
| **1994** | 20.3 | | | 41.27 | | 47.24 |
| **1995** | | | 30 | | | |
| **1997** | | 28.9 | | | | |
| **1988** | | | | 45.11 | 41.97 | |
| **1999** | | | | | | 53.24 |
| **2001** | | | 31 | 43.75 | | |
| **2002** | 20.29 | 39.7 | | | | |

| date | présidentielle | législatives | municipales | départementales | régionales | européennes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **2004** | | | | 33.52 | 34.41 | 57.24 |
| **2007** | 16.03 | 40 | | | | |
| **2008** | | | 34.8 | 44.55 | | |
| **2009** | | | | | | 59.37 |
| **2010** | | | | | 48.79 | |
| **2011** | | | | 55.23 | | |
| **2012** | 19.65 | 44.59 | | | | |
| **2014** | | | 37.87 | | | 57.57 |
| **2015** | | | | 50.02 | 41.59 | |
| **2017** | 25.44 | 57.36 | | | | |
| **2019** | | | | | | 49.88 |
| **2020** | | | 58.6 | | | |

C'est bien dans ce cadre que doit être abordée de nouveau la question des modalités de vote dans notre pays. Les risques sanitaires induits par la pandémie actuelle ont été bien souvent, non sans raison, mis en avant pour expliciter l'affaissement de la participation électorale lors de ces municipales à rallonge. Mais force est de constater que les volontés de prise en compte de ce contexte qui perdure, et sera toujours à n'en pas douter bel et bien présent lors des prochaines élections territoriales, ne sont pas parvenues jusqu'à présent à bousculer les habitudes administratives et politiques. Les forces d'inertie l'ont à ce jour emporté. Fi des propositions législatives de réintroduire le vote par correspondance, ou bien d'instaurer le vote par anticipation. Et pourtant, on constate que de tels dispositifs existent chez nombre de nos voisins, sans que cela n'ait induit d'une quelconque manière des dérives pouvant nuire à la sincérité du vote. Il y a tout de même quelque paradoxe à se féliciter de la participation électorale aux États-Unis en novembre dernier et dans le même temps à rejeter toute évolution de notre code électoral. La défense de « l'unité de lieu et de l'unité de temps » posées comme principes républicains laissent songeurs.

Pis, s'opposer à l'ensemble de ces hypothèses d'évolution de manière aussi péremptoire permet logiquement aux forces d'opposition d'accuser le bloc présidentiel de pensées électoralistes, dont elles sont bien évidemment dépourvues. Pourtant, sortir de cette nasse tactique serait aisé.

## Une confirmation de la distinction, provisoire, des scènes politiques nationale et locale

Il est somme toute possible que les départementales se déroulent conformément à la tradition. À ceci près que les oppositions nationales ne pourront profiter de l'isolement du bloc présidentiel pour conquérir de nouvelles positions, celui-ci n'en occupant quasiment aucune.

Les partis qui ont souffert lors du dernier cycle électoral de 2017 pourraient, comme lors des municipales, faire une nouvelle fois preuve de leur résilience. Avec toutefois la possibilité pour les socialistes, les communistes et les écologistes (s'ils parviennent à ne pas être éliminés de la compétition électorale le soir du premier tour, compte tenu du risque de divisions qui perdure) de reprendre un peu du terrain perdu lors des élections de mars 2015. En quelque sorte, de la même manière que cette gauche, dès lors qu'elle était parvenue à se rassembler, avait pu connaître quelques gains lors des municipales de 2020, elle peut raisonnablement apparaître comme l'un des vainqueurs des départementales. À ceci près que l'on ne voit pas bien comment les écologistes pourraient imprimer lors de cette échéance qui requiert une capacité à présenter de nombreuses candidatures, objectif qui leur semble bien difficile à atteindre. À ceci près également que le Parti communiste risque fort de perdre son ultime bastion départemental dans le Val-de-Marne. Peut-être parviendra-t-il à compenser cette perte par la reconquête de l'Allier. Mais il est une évidence que le jeu ne serait pas à somme nulle sur le plan symbolique, et donc politique. Si le Val-de-Marne devait être conquis par la droite (qui ne l'a présidé que de 1970 à 1976), disparaîtrait ainsi le dernier reliquat de la « ceinture rouge » en Île-de-France. Ce qui n'est pas rien. Au final, si la gauche devait parvenir à récupérer quelques présidences, c'est bien le Parti socialiste et les DVG qui devraient en profiter. La droite, quant à elle, doit parvenir à conserver le maximum des dizaines de départements qu'elle a conquis il y a six ans. Quelques pertes sont très probables, mais à l'instar des municipales où elle est parvenue à conserver nombre des communes qu'elle avait conquis en 2014, elle ne devrait pas connaître de reflux colossal. Si ce résultat devait être acquis, il pourrait constituer un socle rassurant pour les prétendants à la candidature à l'élection présidentielle issus ou proches de cette famille politique.

Quant aux organisations politiques qui ont bousculé le système partisan à l'occasion des dernières échéances nationales, *a contrario*, elles risquent de payer cher leur manque d'ancrage territorial.

LFI devra à l'évidence modifier son système d'alliance tant ses tentatives aux dernières municipales ont connu un échec retentissant. Le RN, même s'il est parfois parvenu à obtenir de bons résultats, et on l'oublie trop vite, aux départementales, ceux-ci se sont rarement, très rarement, conclus par des victoires électorales dans beaucoup de cantons. Certes, il pourra s'appuyer sur les quelques victoires lors des dernières municipales, mais cela ne devrait pas le conduire à une percée significative, d'autant moins que les résultats aux municipales (outre les réussites des sortants et le gain de Perpignan, ce qui n'est pas rien convenons-en) avaient été mauvais. Quant à LREM, si, bien entendu en s'appuyant sur ses alliés du bloc présidentiel, il peut espérer maintenir des positions d'une insigne faiblesse, cela ne se fera au prix d'une incohérence politique puisque ceux-ci gouvernent les départements avec leurs alliés LR ou Union des démocrates indépendants (UDI), farouches opposants au président de la République. Demeurer sous le radar médiatique demeure la seule solution.

La situation pour les régionales est bien différente et nulle force politique ne pourra échapper aux regards attentifs. Les enjeux finalement sont simples. Le RN doit parvenir à remporter une région pour signifier que sa dynamique n'est pas que sondagière. S'il y parvient, assurément, beaucoup de choses changeront dans le regard qui lui sera porté. La droite se doit de conserver les régions qu'elle administre, sans rien devoir aux proches du président de la République, ne pas perdre de régions au profit du Rassemblement national, faute de quoi elle n'apparaîtra plus comme un recours à ce risque pour cette partie de son électorat qui continue à considérer que les valeurs du parti de Marine Le Pen sont par trop éloignées des leurs. LREM, et plus largement le bloc présidentiel, doit parvenir à exister électoralement, seul contre tous. Non seulement ses listes ne doivent pas affaiblir de trop la capacité politique et électorale du président de la République dans la perspective de 2022, mais plus encore elles doivent partout dépasser les 10 % des exprimés leur permettant de se maintenir au second tour et d'ainsi obtenir des élus soit par une présence isolée, soit dans le cadre de fusion avec des exécutifs sortants. Et ainsi apporter quelques parrainages supplémentaires du président de la République. Le pari de la cohérence n'est pas simple à remporter, et le résultat électoral n'est pas acquis. D'autant moins lorsque des personnalités importantes du gouvernement se refusent à prendre « leur risque », pour reprendre la formule affectionnée par Emmanuel Macron. Quant à la gauche, il y a d'abord un objectif clair : réitérer le miracle de 2015 et conserver ainsi les 5 régions qu'elle administre. Ensuite, il y a évidemment un enjeu d'ordre d'arrivée au premier tour. Sur le plan national, bien sûr, mais également dans chacune des régions métropolitaines et d'outre-mer. Les conséquences sur la préparation de l'élection présidentielle seront importantes.

Finalement, au bout de ce long périple : il n'est pas impossible que les départementales participent de la scène politique locale à l'instar des dernières municipales, alors que les régionales, elles, sont

parties prenantes d'une scène politique nationale consacrée par les dernières présidentielles, législatives et européennes. À suivre.

| | | | | ELECTIONS REGIONALES | | | | ELECTIONS DEPARTEMENTALES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RÉGION | Ancienne Région | N° | DEPARTEMENT | 1998 | 2004 | 2010 | 2015 | 1998 | 2001 | 2004 | 2008 | 2011 | 2015 |
| GRAND EST | Alsace | 67 | BAS-RHIN | UDI | UI | LR | UR | UDI | UDI | UDI | LR | UR | LR |
| GRAND EST | Alsace | 68 | HAUT-RHIN | UDI | UI | LR | UR | DVD | DVD | UR | LR | UR | DVD |
| GRAND EST | Champagne Ardennes | 08 | ARDENNES | LR | PS | PS | UR | DVD | DVD | UR | LR | UR | DVD |
| GRAND EST | Champagne Ardennes | 10 | AUBE | LR | PS | PS | UR | DVD | DVD | DVD | DVD | DVD | DVD |
| GRAND EST | Champagne Ardennes | 51 | MARNE | LR | PS | PS | UR | DVD | DVD | UR | LR | UR | DVD |
| GRAND EST | Champagne Ardennes | 52 | HAUTE-MARNE | LR | PS | PS | UR | UR | LR | UR | LR | UR | LR |
| GRAND EST | Lorraine | 54 | MEURTHE-ET-MOSELLE | UDI | PS | PS | UR | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| GRAND EST | Lorraine | 55 | MEUSE | UDI | PS | PS | UR | DVD | UDI | UDI | UDI | UDI | LR |
| GRAND EST | Lorraine | 57 | MOSELLE | UDI | PS | PS | UR | UR | LR | UR | LR | UDI | UDI |
| GRAND EST | Lorraine | 88 | VOSGES | UDI | PS | PS | UR | UR | LR | UR | LR | UR | LR |

| | | | | ELECTIONS REGIONALES | | | | ELECTIONS DEPARTEMENTALES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RÉGION | Ancienne Région | N° | DEPARTEMENT | 1998 | 2004 | 2010 | 2015 | 1998 | 2001 | 2004 | 2008 | 2011 | 2015 |
| AUVERGNE RHONE ALPE | Auvergne | 15 | CANTAL | UDI | PS | PS | UR | UR | LR | UR | LR | UR | LR |
| AUVERGNE RHONE ALPE | Auvergne | 43 | HAUTE-LOIRE | UDI | PS | PS | UR | UDI | UDI | UDI | UDI | UDI | LR |
| AUVERGNE RHONE ALPE | Auvergne | 63 | PUY-DE-DOME | UDI | PS | PS | UR | PS | PS | PS | PS | PS | UREM |
| AUVERGNE RHONE ALPE | Rhone Alpes | 01 | AIN | UDI | PS | PS | UR | UDI | UDI | UR | PS | PS | LR |
| AUVERGNE RHONE ALPE | Rhone Alpes | 07 | ARDECHE | UDI | PS | PS | UR | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| AUVERGNE RHONE ALPE | Rhone Alpes | 26 | DROME | UDI | PS | PS | UR | UDI | LR | PS | PS | PS | LR |
| AUVERGNE RHONE ALPE | Rhone Alpes | 38 | ISERE | UDI | PS | PS | UR | UDI | PS | PS | PS | PS | LR |
| AUVERGNE RHONE ALPE | Rhone Alpes | 42 | LOIRE | UDI | PS | PS | UR | UDI | UDI | UDI | UDI | UR | LR |
| AUVERGNE RHONE ALPE | Rhone Alpes | 69 | RHONE | UDI | PS | PS | UR | UDI | UDI | UDI | UDI | UDI | LR |
| AUVERGNE RHONE ALPE | Rhone Alpes | 73 | SAVOIE | UDI | PS | PS | UR | UR | LR | UR | LR | UR | LR |
| AUVERGNE RHONE ALPE | Rhone Alpes | 74 | HAUTE-SAVOIE | UDI | PS | PS | UR | UDI | UDI | UDI | UDI | DVD | DVD |

| | | | | ELECTIONS REGIONALES | | | | ELECTIONS DEPARTEMENTALES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RÉGION | Ancienne Région | N° | DEPARTEMENT | Régionales 1998 | Régionales 2004 | Régionales 2010 | Régionales 2015 | Départementales 1998 | Départementales 2001 | Départementales 2004 | Départementales 2008 | Départementales 2011 | Départementales 2015 |
| BOURGOGNE FRANCHE | Bourgogne | 21 | COTE-D'OR | LR | PS | PS | PS | UR | LR | UR | UDI | UDI | UDI |
| BOURGOGNE FRANCHE | Bourgogne | 58 | NIEVRE | LR | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| BOURGOGNE FRANCHE | Bourgogne | 71 | SAONE-ET-LOIRE | LR | PS | PS | PS | UR | LR | UR | PS | PS | LR |
| BOURGOGNE FRANCHE | Bourgogne | 89 | YONNE | LR | PS | PS | PS | UR | LR | UR | LR | UR | LR |
| BOURGOGNE FRANCHE | Franche Comté | 25 | DOUBS | UDI | PS | PS | PS | UR | LR | PS | PS | PS | DVD |
| BOURGOGNE FRANCHE | Franche Comté | 39 | JURA | UDI | PS | PS | PS | UR | LR | UR | LR | PS | DVD |
| BOURGOGNE FRANCHE | Franche Comté | 70 | HAUTE-SAONE | UDI | PS | PS | PS | PRG | PS | PS | PS | PS | UREM |
| BOURGOGNE FRANCHE | Franche Comté | 90 | TERRITOIRE DE BELFORT | UDI | PS | PS | PS | MRC | MRC | PS | PS | PS | LR |
| BRETAGNE | Bretagne | 22 | COTES-D'ARMOR | LR | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | LR |
| BRETAGNE | Bretagne | 29 | FINISTERE | LR | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| BRETAGNE | Bretagne | 35 | ILLE-ET-VILAINE | LR | PS | PS | PS | UDI | UDI | UR | PS | PS | PS |
| BRETAGNE | Bretagne | 56 | MORBIHAN | LR | PS | PS | PS | UR | LR | UR | UDI | UDI | LR |

Fondation Jean Jaurès

| | | | | ELECTIONS REGIONALES | | | | ELECTIONS DEPARTEMENTALES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RÉGION | Ancienne Région | N° | DÉPARTEMENT | 1998 | 2004 | 2010 | 2015 | 1998 | 2001 | 2004 | 2008 | 2011 | 2015 |
| CENTRE VAL DE LOIRE | Centre | 03 | ALLIER | PS | PS | PS | PS | PC | DVG | DVD | PC | UR | UDI |
| CENTRE VAL DE LOIRE | Centre | 18 | CHER | PS | PS | PS | PS | LR | LR | PS | PS | PS | LR |
| CENTRE VAL DE LOIRE | Centre | 28 | EURE-ET-LOIR | PS | PS | PS | PS | LR | LR | LR | LR | LR | LR |
| CENTRE VAL DE LOIRE | Centre | 36 | INDRE | PS | PS | PS | PS | UDI | UDI | UDI | UDI | LR | LR |
| CENTRE VAL DE LOIRE | Centre | 37 | INDRE-ET-LOIRE | PS | PS | PS | PS | UDI | DVG | DVD | PS | PS | LR |
| CENTRE VAL DE LOIRE | Centre | 41 | LOIR-ET-CHER | PS | PS | PS | PS | UDI | UDI | LR | UDI | UDI | DVD |
| CENTRE VAL DE LOIRE | Centre | 45 | LOIRET | PS | PS | PS | PS | LR | LR | LR | LR | LR | LR |
| CORSE | Corse | 2A | CORSE-DU-SUD | UDI | LR | Div Gauche | Div Indep | UDI | DVG | LR | LR | LR | Div Indep |
| CORSE | Corse | 2B | HAUTE-CORSE | Udi | LR | Div Gauche | Div Indep | LR | PRG | PRG | PRG | PRG | PRG |
| HAUTS DE FRANCE | Nord | 59 | NORD | PS | PS | PS | LR | PS | PS | PS | PS | PS | DVD |
| HAUTS DE FRANCE | Nord | 62 | PAS-DE-CALAIS | PS | PS | PS | LR | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| HAUTS DE FRANCE | Picardie | 02 | AISNE | UDI | PS | PS | LR | PS | PS | PS | PS | PS | UDI |
| HAUTS DE FRANCE | Picardie | 60 | OISE | UDI | PS | PS | LR | LR | LR | PS | PS | PS | LR |
| HAUTS DE FRANCE | Picardie | 80 | SOMME | UDI | PS | PS | LR | UDI | | UDI | PS | PS | LR |

| | | | | ELECTIONS REGIONALES | | | | ELECTIONS DEPARTEMENTALES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RÉGION | Ancienne Région | N° | DÉPARTEMENT | Régionales 1998 | Régionales 2004 | Régionales 2010 | Régionales 2015 | Départementales 1998 | Départementales 2001 | Départementales 2004 | Départementales 2008 | Départementales 2011 | Départementales 2015 |
| ILE DE FRANCE | Ile de France | 75 | PARIS | PS | PS | PS | LR | LR | PS | PS | PS | PS | PS |
| ILE DE FRANCE | Ile de France | 77 | SEINE-ET-MARNE | PS | PS | PS | LR | LR | LR | PS | PS | PS | LR |
| ILE DE FRANCE | Ile de France | 78 | YVELINES | PS | PS | PS | LR | LR | LR | LR | LR | LR | LR |
| ILE DE FRANCE | Ile de France | 91 | ESSONNE | PS | PS | PS | LR | PS | PS | PS | PS | PS | LR |
| ILE DE FRANCE | Ile de France | 92 | HAUTS-DE-SEINE | PS | PS | PS | LR | LR | LR | LR | LR | LR | LR |
| ILE DE FRANCE | Ile de France | 93 | SEINE-SAINT-DENIS | PS | PS | PS | LR | PC | PC | PC | PS | PS | PS |
| ILE DE FRANCE | Ile de France | 94 | VAL-DE-MARNE | PS | PS | PS | LR | PC | PC | PC | PC | PC | PC |
| ILE DE FRANCE | Ile de France | 95 | VAL-D'OISE | PS | PS | PS | LR | LR | LR | LR | PS | DVD | DVD |
| NORMANDIE | Basse Normandie | 14 | CALVADOS | PS | PS | PS | UDI | UDI | UDI | UDI | UDI | UDI | UDI |
| NORMANDIE | Basse Normandie | 50 | MANCHE | PS | PS | PS | UDI | LR | LR | LR | LR | LR | LR |
| NORMANDIE | Basse Normandie | 61 | ORNE | UDI | PS | PS | UDI | UDI | UDI | UDI | UDI | UDI | LR |
| NORMANDIE | Haute Normandie | 27 | EURE | UDI | PS | PS | UDI | UDI | PS | PS | PS | PS | DVD |
| NORMANDIE | Haute Normandie | 76 | SEINE-MARITIME | UDI | PS | PS | UDI | UDI | UDI | PS | PS | PS | LREM |

Fondation Jean Jaurès

| | | | | ELECTIONS REGIONALES | | | | ELECTIONS DEPARTEMENTALES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| REGION | Ancienne Région | N° | DEPARTEMENT | 1998 | 2004 | 2010 | 2015 | 1998 | 2001 | 2004 | 2008 | 2011 | 2015 |
| NOUVELLE AQUITAINE | Aquitaine | 24 | DORDOGNE | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| NOUVELLE AQUITAINE | Aquitaine | 33 | GIRONDE | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| NOUVELLE AQUITAINE | Aquitaine | 40 | LANDES | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PC | PS | PS |
| NOUVELLE AQUITAINE | Aquitaine | 47 | LOT-ET-GARONNE | PS | PS | PS | PS | UDI | UDI | LR | PS | PS | PS |
| NOUVELLE AQUITAINE | Aquitaine | 64 | PYRENEES-ATLANTIQUES | PS | PS | PS | PS | UDI | UDI | UDI | UDI | PS | MODEM |
| NOUVELLE AQUITAINE | Limousin | 19 | CORREZE | PS | PS | PS | PS | LR | LR | LR | PS | PS | LR |
| NOUVELLE AQUITAINE | Limousin | 23 | CREUSE | PS | PS | PS | PS | LR | PS | PS | PS | PS | LR |
| NOUVELLE AQUITAINE | Limousin | 87 | HAUTE-VIENNE | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| NOUVELLE AQUITAINE | Poitou Charente | 16 | CHARENTE | UDI | PS | PS | PS | UDI | UDI | UDI | PS | PS | DVD |
| NOUVELLE AQUITAINE | Poitou Charente | 17 | CHARENTE-MARITIME | UDI | PS | PS | PS | UDI | UDI | UDI | LR | LR | LR |
| NOUVELLE AQUITAINE | Poitou Charente | 79 | DEUX-SEVRES | UDI | PS | PS | PS | UDI | UDI | UDI | PS | PS | LR |
| NOUVELLE AQUITAINE | Poitou Charente | 86 | VIENNE | Udi | PS | PS | PS | Udi | UDI | LR | LR | LR | DVD |

| | | | | ELECTIONS REGIONALES | | | | ELECTIONS DEPARTEMENTALES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| REGION | Ancienne Région | N° | DEPARTEMENT | Régionales 1998 | Régionales 2004 | Régionales 2010 | Régionales 2015 | Départementales 1998 | Départementales 2001 | Départementales 2004 | Départementales 2008 | Départementales 2011 | Départementales 2015 |
| OCCITANIE | Languedoc Roussillon | 30 | GARD | UDI | PS | DVG | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| OCCITANIE | Languedoc Roussillon | 34 | HERAULT | UDI | PS | DVG | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| OCCITANIE | Languedoc Roussillon | 48 | LOZERE | UDI | PS | DVG | PS | UDI | UDI | LR | LR | LR | PS |
| OCCITANIE | Languedoc Roussillon | 66 | PYRENEES-ORIENTALES | UDI | PS | DVG | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| OCCITANIE | Midi Pyrénées | 9 | ARIEGE | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| OCCITANIE | Midi Pyrénées | 11 | AUDE | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| OCCITANIE | Midi Pyrénées | 12 | AVEYRON | PS | PS | PS | PS | LR | LR | LR | LR | LR | UDI |
| OCCITANIE | Midi Pyrénées | 31 | HAUTE-GARONNE | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| OCCITANIE | Midi Pyrénées | 32 | GERS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| OCCITANIE | Midi Pyrénées | 46 | LOT | PS | PS | PS | PS | PRG | PRG | PS | PS | PS | PS |
| OCCITANIE | Midi Pyrénées | 65 | HAUTES-PYRENEES | PS | PS | PS | PS | PRG | PRG | PRG | PS | PRG | PRG |
| OCCITANIE | Midi Pyrénées | 81 | TARN | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS | PS |
| OCCITANIE | Midi Pyrénées | 82 | TARN-ET-GARONNE | PS | PS | PS | PS | PRG | PRG | PRG | PRG | PRG | UREM |